

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le **9 novembre 2021** à 19h00 heures, à la salle du conseil de l'édifice municipal sous la présidence de madame Lucie Gagnon, mairesse, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 - Madame Nancy Dumas
Siège #3 - Madame Colette Brulotte
Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert
Siège #6 - Monsieur André Boutin

Absence motivée :

Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 12 novembre 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par tout moyen permettant de communiquer immédiatement entre eux;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

Que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent participer à la présente séance par visioconférence, s'ils le désirent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Les membres présents forment le quorum. Madame Vicky Giguère, directrice générale, agit comme secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la mairesse, Madame Lucie Gagnon déclare la séance ouverte, il est 19h00.

Madame Lucie Gagnon félicite les élus et les remercie de leur implication.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 - Assermentation des élus**
- 3 - SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 5 octobre 2021**
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 4.1 - Comptes du mois**
- 5 - CORRESPONDANCE**
 - 5.1 - Bordereau des correspondances**
 - 5.2 - Publicité dans le feuillet paroissial**
 - 5.3 - Cueillette de la solidarité**
 - 5.4 - Don à l'organisme Nouvel Essor**
- 6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE**
- 7 - ADMINISTRATION**
 - 7.1 - Mandat des élus**
 - 7.1.1 - Nomination du maire suppléant**
 - 7.1.2 - Représentant au Réseau Biblio**
 - 7.2 - Déclaration des intérêts pécuniers**
 - 7.3 - Convention commande de numéraire Caisse Desjardins des Etchemins**
 - 7.4 - Contrat fourniture de mazout et diesel 2022**
 - 7.5 - Vacance au poste de conseiller #2**
- 8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE**
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**
 - 9.1 - Rapport du directeur incendie**
 - 9.2 - Nomination directeur du service incendie**
- 10 - VOIRIE**
 - 10.1 - Rapport du chef d'équipe**
 - 10.2 - Programmation de travaux TECQ**
- 11 - LOISIRS ET CULTURE**
- 12 - DÉVELOPPEMENT**
- 13 - URBANISME**
 - 13.1 - Nomination des officiers en bâtiment et en environnement**
- 14 - HYGIÈNE DU MILIEU**
- 15 - VARIA**
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

D'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-11-179

2.1 - Assermentation des élus

Assermentation des élus par la directrice générale.

Une copie du Code d'éthique et de déontologie des élus leur est remise afin qu'ils en prennent connaissance.

3 - SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Suivi du procès-verbal précédent.

2021-11-180

3.1 - Séance ordinaire du 5 octobre 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 octobre dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2021-11-181

4.1 - Comptes du mois

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Colette Brulotte

QUE la liste des comptes du mois d'octobre 2021 présentée aux membres du conseil soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 82-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

Comptes à payer	61 242,79\$
Salaires nets	16 070,05\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Lecture de la correspondance est faite par la secrétaire.

2021-11-182

5.2 - Publicité dans le feuillet paroissial

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

D'acheter une case publicitaire dans le feuillet paroissial de la paroisse de Ste-Kateri-Tekakwitha au coût de 90\$ pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-183

5.3 - Cueillette de la solidarité

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin

D'offrir un don en denrées équivalent à 0,15¢ per capita à L'Essentiel des Etchemins.

Une boîte sera également placée dans l'entrée de l'édifice municipal pour recueillir les dons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-11-184

5.4 - Don à l'organisme Nouvel Essor

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

D'offrir un don de 100\$ à l'organisme Nouvel Essor.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE

La mairesse informe le conseil des résultats des élections à la mairie dans les autres municipalités de la MRC des Etchemins.

7 - ADMINISTRATION

2021-11-185

7.1 - Mandat des élus

Le mandat de chacun des élus a été discuté et accepté en séance de travail:

Politique familiale municipale	Madame Nancy Dumas
Sécurité publique et incendie	Monsieur Sylvain Gilbert
Loisirs et culture	Monsieur Bernard Giguère
Développement, aménagement et urbanisme	Madame Colette Brulotte
Hygiène du milieu	Monsieur André Boutin

2021-11-186

7.1.1 - Nomination du maire suppléant

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

DE nommer Monsieur André Boutin comme maire suppléant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-11-187

7.1.2 - Représentant au Réseau Biblio

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Colette Brulotte

DE nommer Madame Lucie Gagnon comme représentante de la municipalité au Réseau Biblio.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-11-188

7.2 - Déclaration des intérêts pécuniers

Les déclarations des intérêts pécuniers sont signées par chacun des élus et la liste sera transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

2021-11-189

7.3 - Convention commande de numéraire Caisse Desjardins des Etchemins

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

De limiter à 3 000\$ le montant permis pour l'approvisionnement en numéraire.

D'autoriser la directrice générale, Madame Vicky Giguère, à remplir les formulaires de commande de numéraire, à débiter le compte en paiement de la commande et à la récupérer à la caisse Desjardins des Etchemins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-11-190

7.4 - Contrat fourniture de mazout et diesel 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

D'accepter la soumission du Groupe Filgo-Sonic pour la fourniture de mazout et de diesel pour l'année 2022 au coût de 0.0175\$ de plus que le prix à la rampe Valéro, plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-11-191

7.5 - Vacance au poste de conseiller #2

CONSIDÉRANT que le conseiller au poste #2 n'a pas prêté serment dans le délai requis à l'article 313 de la Loi sur les élections et les référendums, le poste devient donc vacant, la date du prochain scrutin sera déterminée à une séance ultérieure.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

D'envoyer une lettre de remerciement à m. Roy pour ses 20 années d'implication au sein du conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

9.1 - Rapport du directeur incendie

2021-11-192

9.2 - Nomination directeur du service incendie

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Colette Brulotte

DE nommer Monsieur Sylvain Gilbert comme directeur du service incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10 - VOIRIE

10.1 - Rapport du chef d'équipe

2021-11-193

10.2 - Programmation de travaux TECQ

ATTENDU QUE :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.
- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 03 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 03 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11 - LOISIRS ET CULTURE

12 - DÉVELOPPEMENT

13 - URBANISME

2021-11-194

13.1 - Nomination des officiers en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Louis-de-Gonzague est partie prenante de l'entente intermunicipale relative à l'utilisation du service d'inspection de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la susdite entente (article 3.2), la municipalité a l'obligation de nommer les fonctionnaires chargés de l'application de leurs réglementations;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'engagement de deux officières par la MRC, il y a lieu de procéder aux nominations par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les engagements, à titre d'officière en bâtiment et en environnement, sont effectifs dès maintenant;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin

QUE le conseil municipal de Saint-Louis-de-Gonzague nomme madame Sarah Corriveau, madame Émilie Bédard, en plus de madame Lise Buteau et monsieur Serge Paquet à titre d'officiers municipaux en bâtiments et en environnement.

QUE par ces nominations, ces personnes agiront à titre de fonctionnaires responsables de l'application des règlements d'urbanisme et des règlements découlant de la Loi sur la Qualité de l'Environnement applicables par la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14 - HYGIÈNE DU MILIEU

15 - VARIA

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-11-195

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

QUE la séance soit levée à 19h34

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lucie Gagnon
Mairesse

Vicky Giguère
Directrice générale

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lucie Gagnon
Mairesse